



Vérification des installations électriques

Les défauts ou anomalies d'installations électriques peuvent causer des accidents ou des départ de feu.

Tout établissement employant du personnel ou accueillant du public est tenu de faire vérifier périodiquement ses installations électriques par un organisme accrédité.

RECONNAISSANCES EXTÉRIEURES

QUALICONSULT EXPLOITATION satisfait aux exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17020 et aux règles d'application du Cofrac en tant qu'organisme d'inspection de type A

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

- Contrôle des installations électriques par thermographie infrarouge.
- Protection des installation électriques contre les effets de la foudre.
- Analyse de risques électriques.

 **VOTRE AGENCE**

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

- Établissements Recevant du Public ;
- Industriels ;
- Tertiaires ;
- Logements.

NOS MISSIONS

Nos spécialistes interviennent sur vos installations haute Tension, basse Tension, éclairage (public, intérieur, de sécurité) :

- Examen de conformité avant mise en service suivant la demande du Consuel ;
- Vérifications initiales ;
- Vérifications périodiques ;
- Diagnostics répondant aux plus larges besoins.

Nous vous accompagnons aussi dans la formation de votre personnel chargé de la sécurité, de la maintenance et de l'entretien.

Périodicité

- ERP du 1er groupe: vérifications périodiques annuelles ;
- Etablissements soumis au Code du Travail : vérifications périodiques annuelles ;
- IGH : vérifications périodiques annuelles.